



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



Juin 2023

# EDITO

Pour cette deuxième année de mise en œuvre, le Fonds SEA pour la transition des territoires a vu son activité monter en puissance. Les actions dédiées au soutien de la construction durable, et plus particulièrement au développement de l'économie circulaire et des matériaux bio et géo-sourcés, sont venues compléter le soutien à la transition agro écologique initié en 2021.

1 million d'euros a été alloué cette année au soutien de la transition écologique du secteur de la construction. Il est nécessaire que l'ensemble des acteurs se mobilisent pour concevoir des projets de construction ou de réhabilitation intégrant fortement la notion de durabilité. C'est pour viser cet objectif, et dans une logique d'agir en complémentarité avec les politiques publiques, que le Fonds SEA s'est associé à Odéys et soutient le développement de la démarche « Bâtiments Durables Nouvelle-Aquitaine ». Par ailleurs, les filières d'économie circulaire, de réemploi, mais également celles des éco-matériaux doivent aussi se développer pour que les solutions puissent être déployées à large échelle.

Grâce à l'expertise et à l'accompagnement des membres des comités techniques, nous portons des actions répondant aux besoins des acteurs et contribuons à l'accélération la transition écologique et solidaire des territoires concernés par la LGV SEA Tours-Bordeaux.

Le Fonds SEA intervient dorénavant auprès d'une grande diversité de porteurs de projets : filières professionnelles, associations, structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et collectivités. En parallèle, le maillage territorial des projets soutenus se densifie, traduisant le dynamisme et l'implication de chacun des territoires pour ces enjeux communs.

En 2023, le Fonds SEA renforcera son soutien à la transition agro-écologique avec le lancement de la deuxième édition de l'appel à projets « Soutenir l'agriculture locale et durable ».



**Hervé  
Le Caignec,**  
Président du Fonds SEA  
pour la transition des  
territoires



# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Le Fonds SEA pour la transition des territoires</b> .....	p 4
	Objectifs et chiffres clés.....	p 4
	Gouvernance.....	p 5
	<b>Témoignage - Sophie Debost, VINCI Concessions, membre du Conseil d'administration</b> <b>« Garant des grandes orientations du Fonds »</b> .....	p 6
	<b>Témoignage - Virginie Thomas, région Nouvelle-Aquitaine, membre du Comité technique :</b> <b>« L'assurance de répondre aux besoins réels du territoire »</b> .....	p 7
	<b>Vie du Fonds SEA - Les temps-forts de l'année 2022</b> .....	p 8
<b>2</b>	<b>Constructions durables : le fonds SEA soutient le développement de l'économie circulaire, du réemploi et des écomatériaux</b> .....	p 9
	Un partenariat pour soutenir la démarche Bâtiments Durables Nouvelle-Aquitaine .....	p 9
	L'appel à projet « Soutenir les SIAE dans le développement de l'économie circulaire pour des constructions durables » .....	p 11
<b>3</b>	<b>Appel à projet « Soutenir l'agriculture locale et durable »</b> ....	p 17
	Avancement des projets lauréats 2021 .....	p 18
<b>4</b>	<b>Appel à projets 2023 : le fonds sea renforce son soutien à la transition agro-écologique et solidaire</b> .....	p 22
	Un nouvel appel à projets .....	p 22



vous pouvez cliquer sur ce symbole à tout moment depuis toutes les pages du document pour revenir au sommaire

# 1 LE FONDS SEA POUR LA TRANSITION DES TERRITOIRES

## Objectifs et chiffres clés

Dans la continuité des engagements pris dès 2012 en faveur de la préservation de l'environnement et du progrès social, les partenaires de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) continuent à accompagner, *via* Le Fonds SEA, les territoires dans leur transition écologique et solidaire.

Créé en 2021, le Fonds SEA pour la transition des territoires, doté d'une enveloppe globale de 3,4 millions d'euros pour la période 2021-2026, provenant des dotations de LISEA (concessionnaire de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique, LGV SEA) et de MESEA (exploitant-mainteneur), a pour objectif de poursuivre l'engagement pris dès 2012 par ces deux partenaires, en faveur de la préservation de l'environnement et du progrès social.

Avec ce Fonds, ils entendent accompagner les territoires traversés par la LGV SEA dans le but de contribuer à **l'accélération de la transition écologique et solidaire** par le soutien à des projets visant la préservation de la biodiversité, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'insertion sociale et professionnelle.

**Deux secteurs d'activité à forts enjeux sont spécifiquement ciblés : l'agriculture et le bâtiment.**

Un premier appel à manifestation d'intérêt portant sur la transition agro-écologique et sur l'insertion professionnelle « Soutenir l'agriculture locale et durable » a été lancé en avril 2021. 15 projets ont été sélectionnés sur les six départements traversés.

Le second appel à manifestation d'intérêt « Soutenir les SIAE\* dans le développement de l'économie circulaire pour des constructions durables » a été lancé, quant à lui, en juillet 2022. 10 projets ont été sélectionnés sur les six départements traversés. En complément de cet appel à projet « bâtiment », et dans cette même logique de soutenir les acteurs du bâtiment inscrits dans une démarche de développement durable, le Fonds SEA a engagé en juillet 2022, un partenariat avec Odéys, Cluster construction et aménagements durables en Nouvelle-Aquitaine.

\* Structures de l'insertion par l'activité économique

### Chiffres clés

**3 400 000€**

pour la période  
**2021-2026**

**203 000€**

versés aux porteurs de projets

**15 projets « agriculture » soutenus en 2021**, pour une enveloppe totale de **500 000€**

**700 000€**

alloués dans le cadre du partenariat Fonds SEA-Odéys aux projets inscrits dans la démarche BDNA

**10 projets « bâtiments » soutenus** pour une enveloppe totale de **300 000€**

## Gouvernance

Pour mener à bien ses actions, le Fonds SEA pour la transition des territoires s'appuie sur un **Conseil d'administration** constitué des représentants de LISEA et de ses actionnaires (MERIDIAM, ARDIAN, VINCI Concessions, la Caisse des Dépôts et Consignations), de MESEA, de la Fondation VINCI pour la Cité et du président du Fonds, Hervé Le Caignec. Quant au **Comité technique**, il est composé d'experts des territoires identifiés en fonction de chaque appel à projets.

### Conseil d'Administration

#### Président :

Hervé LE CAIGNEC, Président - LISEA

#### Administrateurs :

Monique AGIER, Directrice Investissement senior - Caisse des Dépôts  
Jean-Yves COJEAN, Directeur délégué - Fondation VINCI pour la Cité  
Sophie DEBOST, Directrice du Développement Durable - VINCI Concessions  
Jean-Bruno DELRUE, Président - MESEA  
Joaquim GODDE, Directeur Juridique - LISEA  
Raphaëlle MUHLMANN-EYTAN, Director Asset Management - Ardian  
Balthazar SCHLUMBERGER, Analyste ESG - Meridiam

LISEA

MESEA  
MAINTENANCE SEA TOURS · BORDEAUX

VINCI  
CONCESSIONS

Caisse  
des Dépôts  
GROUPE

Meridiam  
for people and the planet

ARDIAN

FONDATION  
D'ENTREPRISE  
VINCI  
POUR LA CITÉ

### Comité technique Bâtiment

Franck SOCCIO, Directeur opérationnel - Odéys  
Virginie THOMAS, Chargée de mission filière construction durable - Région Nouvelle-Aquitaine  
Mickaël LAJEUNESSE, Directeur - Envirobat  
Eric AUFAURE, Coordinateur de pôle transition énergétique - ADEME  
Thibaut DUCHEMIN, Chargé de mission accompagnement des structures de l'ESS - France Active  
Guillaume GUEGUEN, Chargé de mission développement économique et partenariats durables - INAÉ  
Sébastien SILVESTRINI, Chargé de mission - MESEA

odéys  
Cluster construction  
et aménagement durables

Région  
Nouvelle-  
Aquitaine

Envirobat  
Centre

FRANCEACTIVE  
Les entrepreneurs engagés  
NOUVELLE AQUITAINE

inaé  
AGR ENSEMBLE POUR L'INSERTION  
PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

ADEME  
AGENCE DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

MESEA  
MAINTENANCE SEA TOURS · BORDEAUX

### Comité technique Agriculture

Emilie CONGIU-BALLESTÉ, Cheffe de projet Néo Terra - Région Nouvelle-Aquitaine  
Virginie GRZESIAK, Responsable de l'unité animation inter-services des filières  
Jean-Pierre GOURAUD, Directeur - FRAB Nouvelle-Aquitaine  
Adeline NOURISSON, Chargée de mission développement économique - INAÉ  
Maxime DÉPALLE, Ingénieur thématique - ADEME  
Thibaut DUCHEMIN, Chargé de mission accompagnement des structures de l'ESS - France Active  
Sébastien SILVESTRINI, Chargé de mission - MESEA

Région  
Nouvelle-  
Aquitaine

PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-MONTAINE

• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

ADEME  
AGENCE DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

FRANCEACTIVE  
Les entrepreneurs engagés  
NOUVELLE AQUITAINE

inaé  
AGR ENSEMBLE POUR L'INSERTION  
PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

MESEA  
MAINTENANCE SEA TOURS · BORDEAUX



## Témoignage



### **Sophie DEBOST,**

Directrice du développement durable chez VINCI Concessions  
Membre du Conseil d'administration du Fonds SEA

## **Le Conseil d'administration : « Garant des grandes orientations du Fonds »**

**Est-ce que vous pouvez nous rappeler le rôle du Conseil d'administration du Fonds SEA ?**

**Et quelle est l'implication de VINCI Concessions ?**

VINCI Concessions est au Conseil d'administration depuis le lancement des fondations, aujourd'hui regroupées sous l'entité Fonds SEA. Le rôle du conseil est d'être le garant du respect des grandes orientations fixées par le Fonds en fonction des thématiques définies dans les différents appels à projet avec une finalité globale qui est d'accompagner la transition énergétique et environnementale des territoires. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les comités techniques, qui forment des spécialistes présents dans ces structures, apportent leurs expertises pour le choix des projets. Mais en dernier lieu, c'est le Conseil d'administration qui valide la décision de soutenir ou non un projet.

Les critères de solidité, et de cohérence des projets en fonction des objectifs du Fonds SEA sont primordiaux dans ce choix. Autre critère important auquel nous sommes attentifs : la réponse aux besoins des territoires. Les aides apportées jouent un rôle important de levier et de soutien aux initiatives locales.

### **En quoi les actions du Fonds SEA s'inscrivent-elles dans les valeurs et objectifs de la politique de développement durable de VINCI Concessions ?**

Pour la petite histoire, nous avons proposé d'abonder financièrement dans des fondations très tôt, en amont même de la construction de la ligne SEA. La finalité de ces fondations étant la préservation de l'environnement et l'insertion sociale sur les territoires traversés par la ligne. Les thématiques du Fonds font écho aux orientations stratégiques de VINCI Concessions, qui sont la sobriété énergétique, la diminution de nos émissions de gaz à effet de serre et la décarbonisation de nos activités, l'économie circulaire, la préservation des milieux naturels et l'insertion sociale. Via sa démarche, VINCI Concessions souhaite aller encore plus loin en engageant une nouvelle étape qui est d'accompagner les territoires, où le groupe est implanté, en matière de transition sociale et environnementale. Il y a donc une parfaite cohérence entre nos actions, les idées que nous prônons au sein du Conseil d'administration et notre engagement.

### **Quel est concrètement cet engagement au sein du Conseil d'administration ?**

Je participe, autant que faire se peut, à tous les conseils au sein desquels j'apporte mon expertise de par ma fonction mais aussi ma sensibilité autour des thèmes chers à VINCI Concessions comme la dimension sociale et environnementale, qui ressortent d'ailleurs pleinement dans le dernier appel à projets « Bâtiment ». Mais ce n'est pas une contribution à sens unique. Faire partie de ce conseil est très enrichissant aussi bien d'un point de vue personnel que professionnel. Echanger avec les experts et les représentants des territoires, appréhender les enjeux locaux apportent un éclairage sur des problématiques qui peuvent ouvrir des perspectives dans nos pratiques.

## Témoignage



### **Virginie THOMAS,**

Chargée de mission filière construction durable au Conseil régional Nouvelle-Aquitaine. Membre du Comité Technique du Fonds SEA

## **Le Comité Technique : « L'assurance de répondre aux besoins réels du territoire »**

### **Dans quel cadre s'inscrit votre présence au sein du comité technique « bâtiment » du Fonds SEA ?**

Par son nouvel appel à manifestation d'intérêt « bâtiment », le Fonds SEA souhaitait s'impliquer dans les champs de l'insertion et de l'économie circulaire. Dans le cadre de sa feuille de route NéoTerra dédiée à la transition écologique et énergétique en Nouvelle-Aquitaine, la Région a développé une démarche BDNA en partenariat avec Odéys qui reprenait ces mêmes ambitions. Le Fonds SEA a alors exprimé son intérêt de profiter de cette démarche disposant de référentiels reconnus par les acteurs régionaux pour répondre aux critères de qualité attendus pour ses projets.

Pour le Fonds SEA, le fait de prendre en compte cette dimension, au sein des modalités techniques de son comité technique, crédibilise et valorise les aides engagées avec l'assurance de répondre aux besoins réels du territoire.

### **Quel est votre rôle au sein du comité ?**

Mon rôle, en fonction des problématiques rencontrées, est d'apporter mon expérience développée via les différentes politiques opérationnelles mises en œuvre au sein de la feuille de route Néo Terra, afin de répondre aux mieux aux attentes par un éclairage spécifique ou une mise en relation avec d'autres acteurs. Par ailleurs, je diffuse au sein de mes réseaux les actions déployées par le Fonds SEA.

### **Pour la Région, en quoi est-ce important d'être partie prenante du Comité technique ?**

C'est une opportunité de faire connaître la stratégie Néo Terra et de montrer la réalité du terrain par rapport à la nécessité de faire évoluer les choses en matière de transition écologique.

Les projets qui verront le jour via l'engagement du Fonds SEA dans la démarche BDNA vont constituer un vrai appui afin de sensibiliser plus largement les maîtres d'ouvrage. Je peux comprendre qu'une petite collectivité, restreinte au niveau budget, soit réticente à sauter le pas, alors qu'elle a vraiment à y gagner. Car l'accompagnement est global : écriture du marché, sélection des entreprises, aide pour trouver des entreprises, aide aux meilleurs choix constructifs et à l'intérêt du réemploi des matériaux..., jusqu'au suivi du projet sur deux ans après sa réalisation. Le tout avec une dimension d'optimisation des coûts à tous les niveaux en matière énergétique, de gestion de l'eau tout en tenant de la logique du bien-être des utilisateurs et du respect de la biodiversité.

C'est réellement une démarche gagnante car les coûts engagés, qui peuvent être ressentis comme des surcoûts, sont récupérés au fil du temps lors de l'utilisation des bâtiments.

## Vie du Fonds SEA

### Les temps-forts de l'année 2022

L'année 2022 a été marquée par plusieurs temps forts pour le Fonds SEA. Retour en images de ces événements qui ont été l'occasion de mettre en avant les projets soutenus dans le domaine agricole et son engagement en faveur des enjeux de la transition écologique.



**Conférence de presse à Angoulême, le 28 février 2022, pour l'annonce des huit lauréats charentais** de l'Appel à Manifestation d'intérêt 2021 « Soutenir l'agriculture locale et durable » du Fonds SEA en présence de la DRAAF.

**Lancement du partenariat Fonds SEA – Odéys, le 8 juillet 2022, en présence d'Alain Rousset**, au siège de la Région Nouvelle Aquitaine à Bordeaux.



**Réunion du comité technique agriculture, le 12 octobre 2022, aux Fermes de Chassagne** à Villefagnan en Charente, en présence de la DRAAF, de l'ADEME, LISEA et MESEA.

**Intervention du Fonds SEA au World Impact Summit, les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2022 à Bordeaux**, avec la participation de deux lauréats 2021 (lycée agricole d'Amboise et la Ferme Deux Bouts) et d'Odéys.





## 2 CONSTRUCTIONS DURABLES : LE FONDS SEA SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, DU RÉEMPLOI ET DES ÉCOMATÉRIAUX



### Un partenariat pour soutenir la démarche "Bâtiments Durables Nouvelle-Aquitaine (BDNA)"

**Le Fonds SEA a engagé en juillet 2022 un partenariat avec Odéys, Cluster construction et aménagements durables en Nouvelle-Aquitaine. Par ce partenariat, et dans le cadre de la démarche Bâtiments Durables en Nouvelle-Aquitaine portée par Odéys, le Fonds SEA a ainsi alloué 700 000 euros à ce partenariat pour soutenir des projets publics et privés inscrits dans cette démarche. BDNA se base sur un référentiel co-construit par les acteurs du secteur, et vise la construction ou la réhabilitation des bâtiments de manière durable. Plus spécifiquement, le Fonds SEA a souhaité renforcer son accompagnement pour les projets engagés dans les thématiques de l'économie circulaire, le réemploi ainsi que l'usage des matériaux biosourcés et géosourcés.**

Cette aide effective jusqu'à fin 2025 a pour objet de prendre en charge 70% des coûts d'inscription en démarche BDNA et la prise en charge de 100 % des coûts de l'accompagnateur BDNA (plafonnés à 40 000 €).

Des aides complémentaires (aide au renforcement des missions d'assistances à maîtrise d'ouvrage (AMO) spécialisées et aide au déploiement des innovations et mise sur le marché) pourront être accordées aux projets engagés et innovants dans les domaines de l'économie circulaire et le réemploi des matériaux ou encore ceux qui promeuvent le développement des matériaux biosourcés et géosourcés.

#### Les critères d'attribution

Les projets doivent être développés au sein des territoires traversés par la LGV SEA et répondre aux thématiques couvertes par les prérequis « argent » de la démarche BDNA. A ces prérequis s'ajoutent des critères spécifiques souhaités par le Fonds SEA : pas de construction sur les terres agricoles ; continuités écologiques maintenues ou recrées ; dispositions prises pour favoriser l'intégration de populations soumises à des difficultés d'accès à l'emploi ; amélioration des émissions de gaz à effet de serre de plus de 50%...

A noter qu'**une expérimentation est également menée dans le département de l'Indre-et-Loire en collaboration avec Envirobot Centre.**



## Témoignage



**Christophe  
PHILIPPONNEAU,**  
Président d'Odéys

### « Des valeurs et une ambition communes en faveur de la transition écologique »

**Avant d'aborder le partenariat avec le Fonds SEA, pouvez-vous nous rappeler la fonction d'Odéys ?**

Odéys, cluster construction et aménagements durables de Nouvelle Aquitaine est né, suite au redécoupage des régions, de la fusion entre le Pôle CREAHD<sup>1</sup> et le Cluster Eco-Habitat. Nous sommes présents sur tout le territoire avec cinq implantations : Anglet, Bordeaux, La Rochelle, Limoges et Poitiers. Son rôle est de favoriser l'innovation, la montée en compétences des acteurs du bâti et accompagner la construction et l'aménagement durable. La force du cluster porte sur son réseau de près de 400 adhérents inscrits dans le domaine du bâti mais avec des horizons très différents : infrastructures de recherche, organismes financiers, architectes, maîtres d'œuvre, entreprises de conseil et d'ingénierie...

### Comment ce partenariat a vu le jour ?

Le rapprochement avec le Fonds SEA, favorisé par la Région dans le cadre de sa Démarche Bâtiments Durables en Nouvelle-Aquitaine à laquelle nous sommes associés, s'est fait de façon assez naturelle de par nos ambitions et valeurs communes en matière de transition écologique mais aussi dans la manière de les faire aboutir. En effet, je pense, que ce qui a plu au Fonds SEA, est que nous n'avons pas vocation à défendre une filière comme peuvent le faire les organisations professionnelles. En tant qu'accélérateur d'innovation, notre volonté, par la démarche BDNA, est de faire de la construction un vecteur de progrès durable sans imposer les choses mais en proposant des solutions co-construites avec les porteurs de projet tout en les accompagnant.

### Concrètement comment ce partenariat prend forme et qu'elle est l'apport pour les porteurs de projet ?

Les projets qui seront soutenus dans le cadre de ce partenariat, via les 700 000 € alloués par le Fonds SEA, ont pour vocation à aller assez loin dans la démarche. Aussi, seuls ceux répondant au « niveau argent » de la démarche BDNA le seront, auxquels s'ajoutent des critères spécifiques du Fonds SEA dans les sept thématiques de la démarche<sup>2</sup>.

L'intérêt pour le porteur de projet est de bénéficier de la prise en charge de l'accompagnement. Ce qui lui permet de mener une vraie réflexion transversale sur la qualité environnementale du bâtiment et une démarche d'amélioration continue du projet. Sans cela, notamment sur les territoires moins porteurs, ce « surcoût » ferait que des initiatives vertueuses en matière d'environnement mais aussi de responsabilité sociétale, que ce soit en construction ou en rénovation, verraient difficilement le jour.

---

<sup>1</sup> Construction Ressources Environnement Aménagement et Habitat Durables

<sup>2</sup> Gestion de projet ; territoire et site – formes urbaines et qualité de vie ; Solidaire - Social & économie ; énergie ; eau ; ressources et matériaux ; confort & santé

# Appel à projets « Soutenir les SIAE dans le développement de l'économie circulaire pour des constructions durables »

Par son appel à projets « Soutenir les SIAE dans le développement de l'économie circulaire pour des constructions durables » doté d'un budget de 300 000 €, le Fonds SEA accompagne les structures d'insertion par l'activité économique souhaitant diversifier leurs activités vers les domaines de l'économie circulaire, de la déconstruction ou encore du réemploi des matériaux.

**Responsable du quart des émissions de gaz à effet de serre (GES) en France avec 123 millions de Tonnes eqCO2 émises annuellement, le secteur du bâtiment concentre de nombreux enjeux et défis à relever pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES et de consommation énergétique, indispensables à la lutte contre le dérèglement climatique.**

La performance énergétique des bâtiments, la préservation des ressources et des milieux mais aussi la gestion des déchets sont autant d'opportunités pour assurer cette nécessaire transition. En 2020, le secteur du bâtiment-travaux publics représentait à lui seul 70% des déchets en France.

Face aux tensions sur le marché des matériaux, les enjeux autour du réemploi et de l'économie circulaire des matériaux du bâtiment et de l'économie circulaire s'intensifient et les acteurs s'organisent pour développer les solutions locales et durables. Les SIAE ont ainsi toute leur place dans la structuration des filières sur les territoires. Et elles sont d'ores et déjà bien présentes avec 31,3% des SIAE de Nouvelle Aquitaine (près de 133 structures) qui interviennent sur le secteur des bâtiments et des travaux publics.

## Objectifs de l'appel à projets

C'est dans ce contexte et fort de ses engagements depuis 2012 dans la rénovation énergétique des bâtiments et dans l'insertion des personnes confrontées à des difficultés, que le Fonds SEA a souhaité renforcer son action dans ces domaines en visant plusieurs objectifs principaux :

- Développer des solutions locales pour le réemploi des matériaux du bâtiment en lien avec l'ensemble des acteurs du secteur ;
- Enrichir les parcours d'insertion via le développement de nouvelles compétences et connaissances pour les équipes en parcours et encadrantes ;
- Renforcer les modèles économiques des SIAE (ateliers et chantiers d'insertion notamment).

## Un appui d'INAÉ

Dans le cadre de la collaboration instaurée au sein des comités techniques, les porteurs de projets ont pu bénéficier de l'accompagnement d'**INAÉ**, association dédiée au développement de l'Insertion par l'Activité Économique en Nouvelle-Aquitaine, pour le dépôt de leur candidature.



## Présentation des projets lauréats

### « Soutenir les SIAE dans le développement de l'économie circulaire pour des constructions durables »

Le Conseil d'administration du Fonds SEA a désigné, après instruction en octobre 2022, les **10 projets lauréats** portés par des acteurs de l'insertion par l'activité économique.

**Les projets soutenus, pour un montant total de 300 000 €, seront développés sur deux ans : 2023 et 2024.**

#### **Les Ateliers du Réemploi et de la Qualification, Cenon (33) :** Déconstruction et Réemploi sur la Rive Droite de Bordeaux Métropole

Atelier et Chantier d'Insertion, les Ateliers du Réemploi et de la Qualification de Cenon (13 salariés permanents et 64 salariés en insertion) proposent une activité diversifiée : nettoyage, gardiennage, collecte d'encombrants, entretien d'espaces verts, recyclerie et bâtiment.

Dans une optique de conforter sa mission d'insertion, l'entreprise a pour projet de **créer une filière de l'économie circulaire pour les constructions durables** sur la Rive Droite de Bordeaux Métropole, secteur qui va connaître un important programme de renouvellement urbain. Elle envisage deux axes à cette filière : **déconstruction de bâtiments**, dans le but de récupérer des matériaux réutilisables pour le recyclage ou le réemploi, et **création d'une plate-forme de stockage en vue de la vente aux particuliers de certains matériaux récupérés**.

RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2023**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**25 000€**

#### **R<sup>3</sup>, Artigues-près-Bordeaux (33) :** Plateforme de stockage et de reconditionnement de matériaux de réemploi

L'activité de **R<sup>3</sup>**, entreprise d'insertion (4 salariés permanents et 3 salariés en insertion), a pour objet d'offrir un service collectif de traitement des encombrants en leur trouvant prioritairement une solution de seconde vie. Elle s'appuie pour cela sur un collectif d'acteurs de l'écosystème de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) de la métropole de Bordeaux.

Dans le contexte des opérations de renouvellement urbain programmées par la métropole de Bordeaux (Grand Projet Rive Droite), **l'ambition est de concrétiser un projet de plateforme physique de stockage / reconditionnement courant 2023** : tri des matériaux avec une orientation soit directement vers le réemploi, soit vers le démantèlement pour la réparation puis le cas échéant vers le reconditionnement.

RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2023**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**25 000€**

## Entraide et Solidarités, Tours (37) :

### Réemploi des matériaux du bâtiment : la nécessaire logistique



Malgré ses 75 ans, Entraide et Solidarités de Tours ne manque pas de projets. Via l'appel à projets du Fonds SEA, qui lui a permis d'acquérir un camion benne léger de type ampliroll, l'association a créé un service logistique pour le transport des matériaux du bâtiment destinés au réemploi.

« L'association, qui fête ses 75 ans en 2023, a été créée à Tours pour répondre aux besoins d'hébergement à la fin de la seconde guerre mondiale notamment pour des personnes qui sortaient de prison

», rappelle Sylvain Badonnel, Directeur de l'Insertion par l'Activité Economique chez **Entraide et Solidarités**. L'association compte au total 220 salariés permanents dont 26 dans l'insertion professionnelle et 120 postes de salariés en transition.

Son action s'inscrit aujourd'hui dans quatre grands champs d'interventions : l'hébergement social « activité historique avec 1000 personnes hébergées » ; l'urgence sociale et médicale ; un pôle formation et accueil des réfugiés ; et l'insertion par l'activité économique. Ce dernier pôle compte sept chantiers d'insertion avec des activités dans les espaces verts, le bâtiment second œuvre, la propreté, la restauration collective, mais aussi un service de manutention et d'aide au déménagement qui recycle différents matériaux. **Ce chantier souhaitait renforcer son activité logistique en lien avec la déconstruction. Objectif : rendre les déchets moins pesants sur l'environnement.**

Aussi, l'appel à projet du Fonds SEA est tombé à point nommé. « En effet, nous souhaitons développer un service d'aide logistique autour de ces matériaux, précise Sylvain Badonnel. En proposant leur transport des zones de chantiers vers des espaces de stockage en attente d'un réemploi futur. » Les marchés visés : « les gros chantiers, en tant qu'appui, ou ceux difficiles d'accès. » Ses clients : les entreprises du bâtiment, les collectivités ou les bailleurs sociaux.

**« Ce réemploi répond aussi à une logique économique liée à l'augmentation des coûts des matériaux »**

Sylvain Badonnel, Directeur Entraide et Solidarité

Pour développer ce nouveau service, l'association avait donc besoin de faire l'**acquisition d'un véhicule spécifique léger** (3,5 tonnes) de type ampliroll, doté de plusieurs bennes (charge de 600 à 800 kg) pouvant être déposées sur place, « afin de rationaliser les chantiers et en ne bloquant pas le véhicule. » Un achat rendu possible grâce au soutien du Fonds SEA qui lui a accordé **une aide de 50 000 €**. « Sans celle-ci, il est évident que nous n'aurions pas eu les moyens financiers de faire aboutir ce projet. »

Le choix de ce type de véhicule, outre le fait de pouvoir répondre à des besoins spécifiques, s'inscrit également dans une logique de formation. « Il ne demande pas de permis ce qui permet de former plus facilement les personnes à la dépose et au retrait des bennes. Une dizaine de chauffeurs le seront. L'objectif visé est de créer deux postes (1,5 équivalent temps plein) en insertion par l'activité économique » et de participer à l'économie circulaire conclut Sylvain Badonnel.

### **Chantiers Peupins, Bretignolles (79) :** Filière Réemploi Bois de Menuiseries (FiReBoMe)

L'association **Chantiers Peupins** (4 salariés permanents et 24 salariés en insertion) a développé une expertise sur la transformation et l'assemblage de menuiseries depuis 2015. Son projet consiste à **professionnaliser et définir les objets en bois de menuiserie réemployés qui disposeront d'un potentiel de commercialisation**. La cible sera à la fois des clients particuliers mais aussi et surtout des professionnels. L'émergence actuelle des démarches RSE accentue la recherche de biens fabriqués par des dispositifs d'économie circulaire et issus de structures de l'ESS.

Via le soutien du Fonds SEA, l'association souhaite recourir à des compétences en matière de design et compléter l'équipement matériel de la menuiserie.

RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2022-2024**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**30 000 €**

### **Les Compagnons Bâisseurs Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux (33) :** Structuration et développement de Soli'bât Gironde

Atelier et Chantier d'Insertion, l'association **Les Compagnons Bâisseurs Nouvelle-Aquitaine** (55 salariés permanents et 57 salariés en insertion) a créé, en 2016, la **plateforme Soli'Bât Gironde visant la réduction des déchets générés par le secteur de la construction**. Initialement basée sur un modèle de vente de matériaux issus de dons, l'activité a connu une réorientation en 2020-2021 en développant une mission de déconstruction/curage et de construction intégrant les matériaux de réemploi.

Face au succès, l'association souhaite renforcer son équipe en place (1 encadrant technique et 8 salariés en insertion) en créant une seconde équipe et en la dotant de moyens matériels afin de mieux assurer sa fonction de fournisseurs de matériaux à bas prix pour les ménages les plus défavorisés.

RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2023**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**21 000 €**

### **Raivalor, Niort (79) :** « Mise en place d'une chaîne de production mécanisée de valorisation des matériaux du bâtiment »

Reconnue pour son activité de valorisation des matériaux du bâtiment et plus principalement à ce jour sur l'activité de démantèlement d'huisseries, **Raivalor**, atelier et chantier d'insertion (3 salariés permanents et 18 salariés en insertion), souhaite, face à son activité grandissante, moderniser son organisation de travail aujourd'hui principalement manuelle. Cette mécanisation des processus de production répond aussi au souhait d'**améliorer la qualité de travail des salariés** par l'acquisition de matériel : tables élévatrices, pour éviter le port de charges, outils de démontage hydraulique...

Des investissements qui permettront également d'**augmenter le volume de matériaux traités et orienter son développement vers d'autres issus de la déconstruction** (panneaux photovoltaïques, batteries solaires, plafonniers d'éclairage...).

RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2023**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**29 000 €**

## Association Le Sas, Saintes (17) :

Création d'un four à chaux : faire des chutes de pierre un produit noble



Fort de son activité de maçonnerie du bâti ancien, l'association Le Sas de Saintes en Charente-Maritime a décidé de se lancer, avec l'aide du Fonds SEA, dans la construction et la mise en service d'un four à chaux. Une création qui répond à des besoins locaux notamment celle d'une importante carrière de traiter ses déchets de pierres de taille.

**Le Sas**... Le nom de l'association avec ces trois lettres pourrait faire penser à un acronyme mais il n'en est rien. « Il signifie littéralement le mot sas, c'est-à-dire un lieu qui permet de passer d'un milieu à un autre, souligne Virginie Bouvard, directrice du Sas. C'est le fondement même de sa création en 1995 qui était d'apporter aux personnes en précarité ayant besoin d'accompagnement, que nous appelons ici « personnes en transition professionnelle », un outil leur permettant de rebondir et de changer de condition de vie. » **Plus vieille structure d'insertion du territoire, Le Sas, qui compte 43 salariés en insertion et 13 permanents, a acquis une véritable réputation en matière de rénovation du bâti ancien.** « Celle-ci s'est construite au fil du temps en fonction des besoins du territoire. Ici, il y a une présence forte du patrimoine vernaculaire (puits, lavoir, vieux mûrs...). A côté de cela, nous avons également une activité de peinture et de second œuvre. »

Le projet de création de four à chaux (activité qui a périclité en France à la fin du 19ème siècle), pour lequel **l'association a été financée à hauteur de 30 000 €**, est né de la rencontre de deux besoins : celle de l'association qui avait engagé depuis quelque temps, avec les élus et les autres structures du territoire, une réflexion pour développer des actions en matière d'économie circulaire autour des déchets du bâtiment, et celle des Carrières de Thénac, entreprise de dimension nationale et internationale qui était confrontée à des chutes de pierres de taille sous valorisées. « Nous en étions chacun là de nos problématiques lorsque l'appel à projets du Fonds SEA est paru. Nous avons donc profité de cette aubaine pour monter ce projet en partenariat avec les Carrières de Thénac afin de transformer en chaux le calcaire. Ces dernières nous ont notamment mis à disposition un terrain afin de pouvoir y construire le four à chaux. » Un troisième partenaire est entré dans la boucle, important pour la construction du four, l'ÉREA<sup>1</sup> Théodore Monod de Saintes. « Cet établissement avait déjà expérimenté l'édification d'une telle infrastructure. Sa présence a aussi conforté la dimension sociale du projet ».

**« Le Fonds SEA a eu un effet levier pour décrocher d'autres financements et rendre possible la concrétisation du projet »**

Virginie Bouvard, Directrice Le Sas

La construction du four en briques réfractaires et en pierres de taille devrait démarrer au printemps 2023 pour une mise en service en fin d'année. « Concrètement, il fera 20 m<sup>2</sup> et permettra à chaque chauffe (le four sera alimenté au bois), qui dure une semaine, de produire 5 tonnes de chaux. » **L'intérêt de ce projet est multiple : « la montée en compétences et en savoir-faire de nos salariés en transition ; le maintien des postes actuels** car il n'y aura pas pour le moment la création de nouveaux ; **le non-recours à l'achat de chaux et à terme la commercialisation de la chaux.** » Virginie Bouvard reconnaît que si aujourd'hui le projet est sur de bons rails « c'est en grande partie grâce au soutien du Fonds SEA. Il a eu un effet levier pour décrocher d'autres financements qui ont rendu possible sa concrétisation ».

<sup>1</sup> Etablissement régional d'enseignement adapté

### **Vienne et Moulière Solidarité, Sèvres-Anxaumont (86) :** Création d'un chantier d'insertion «recyclage de fenêtres

Vienne et Moulière Solidarité (6 salariés et 22 salariés en insertion) porte depuis avril 2013 un chantier d'insertion par l'activité économique dans le domaine de l'éco-rénovation des bâtiments. En complément, **elle envisage de créer une activité de collecte, de démantèlement et de valorisation de fenêtres** et autres ouvrants usagés, sous la forme d'un chantier d'insertion.

Elle projette également de créer des activités complémentaires comme la dépose préservante de fenêtres lors de chantiers de rénovation ; la déconstruction propre de bâtiments, avec pour objectif le tri et le réemploi ou la réutilisation des matériaux de construction ou encore le réemploi du bois des fenêtres, via un travail de menuiserie.

RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2023**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**30 000 €**

### **La Fabrique de Guyenne, La Lande-de-Fronsac (33) :** Ouverture au public d'un site de construction d'ensemble de bâtiments médiévaux selon les méthodes du Moyen-Âge

La Fabrique de Guyenne est une association loi 1901, créée en 2018, ayant pour objet de promouvoir et conduire le chantier de construction d'un ensemble de bâtiments médiévaux selon les méthodes du Moyen-Âge. Elle répond, par ce projet, à **promouvoir l'insertion sociale et les métiers du patrimoine**. Autres prérogatives : l'ouverture du chantier au public et l'action culturelle et touristique autour des activités médiévales.

Ce projet à forte dimension d'économie circulaire et de réemploi des matériaux du bâtiment (réemploi des pierres de taille, matériaux bios et géosourcés comme la chaux, l'argile, le bois...) souhaite via le soutien du Fonds SEA engager les travaux préparatoires au lancement du chantier médiéval et notamment **la création de la plateforme de réception/tri et la préparation des matériaux** qui seront ensuite réemployés sur le chantier. Trois métiers seront principalement concernés par les 5 postes en insertion qui vont être créés : charpente, tailleur de pierre et maçonnerie.

RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2023-2024**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**30 000 €**

### **Valo'33, Izon (33) :** Curage en dépose sélective et préservante

Valo'33, qui compte trois salariés en insertion et un salarié permanent, est une entreprise d'insertion dont l'activité porte sur quatre domaines : la collecte et la valorisation des menuiseries en fin de vie ; la valorisation du polystyrène expansé ; la collecte et la valorisation des huiles alimentaires usagées et le curage de bâtiment / dépose sélective et préservante.

Le projet de développement de Valo'33, pour lequel la structure a sollicité le Fonds SEA, s'appuie sur ce dernier domaine récemment créé. **Son souhait : envisager de nouveaux parcours de formation directement transférables vers le secteur du bâtiment en fort besoin de main-d'œuvre**. Deux objectifs sont poursuivis : 1/répondre aux appels d'offre, notamment ceux avec des clauses d'insertion, sur les projets de déconstruction/réhabilitation de bâtiments en proposant une solution de curage, en dépose sélective et préservante, 2/ augmenter le nombre de salariés en insertion.

RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2023-2024**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**30 000 €**



### 3 AVANCEMENT DES PROJETS LAURÉATS 2021 "SOUTENIR L'AGRICULTURE LOCALE ET DURABLE

Avec ce premier appel à manifestation d'intérêt doté d'un budget de 500 000 €, le Fonds SEA a dédié son accompagnement au secteur agricole avec la thématique suivante : « Soutenir l'agriculture locale et durable ». Le choix du secteur agricole s'explique par ses enjeux en matière de transition écologique, de préservation de la biodiversité et de progrès social et solidaire des territoires que le Fonds SEA souhaite soutenir et accélérer.

#### **Secteur reconnu d'insertion sociale et professionnelle, le secteur agricole représente près de 28% des émissions des gaz à effet de serre en Nouvelle-Aquitaine.**

Du fait de sa présence forte sur les territoires, il a aussi un rôle majeur à jouer dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité. Des enjeux qui font écho à la prise de conscience de la filière agro-alimentaire, née de la pandémie de COVID, d'inscrire les modes de production et de distribution dans une mutation en profondeur par une prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux.

#### **Dans ce contexte, Le Fonds SEA a ciblé son programme d'accompagnement dédié à l'agriculture sur :**

- le développement d'une agriculture bas carbone, notamment pour l'élevage via la filière protéines végétales ;
- la baisse de l'intensité des pratiques sur la biodiversité par le développement de pratiques vertueuses pour une meilleure performance environnementale des exploitations agricoles ;
- l'implication des structures de l'insertion dans les différentes étapes de la filière agro-alimentaire en encourageant la mutualisation d'outils et des compétences.

**Trois axes d'intervention ont ainsi été définis, pour lesquels 15 projets lauréats ont été sélectionnés. Une grande partie d'entre eux ont démarré en 2022.**

## Axe 1 - L'amélioration de la performance environnementale des exploitations agricoles

Objectifs : cibler des actions concrètes d'amélioration du paysage, des pratiques agricoles et de la performance environnementale à l'échelle de l'exploitation.

### La Grande Métairie, Bioussac (16) :

Préservation de l'eau par l'autonomie et sensibilisation aux enjeux de cette ressource

#### Création d'une mare et mise en place des actions de sensibilisation

Dans son ambition d'atteindre l'indépendance totale au réseau d'alimentation en eau potable pour l'abreuvement du gros bétail, la Grande Métairie (polyculture, élevage, maraîchage, poules pondeuses) projetait la **restauration d'une mare** (de conception écologique), alimentée par les eaux de ruissèlement et équipée d'une pompe pour l'apport continu d'eau aux animaux sur certaines parcelles. Après des travaux réalisés en 2022, celle-ci est opérationnelle. Tout comme les **actions de sensibilisation** à destination des scolaires et du grand public.



RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2022**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**4 315 €**

### La Ferme de Gorce, Esse (16) :

Optimiser le cycle de l'eau pour améliorer l'impact biodiversité et carbone

#### Diagnosics et premiers travaux d'amélioration de la circulation de l'eau

La ferme de Gorce est une exploitation de 150 hectares de prairies naturelles qui accueillent un troupeau de bovins vivant toute l'année à l'extérieur. Elle produit une viande de qualité à partir de l'herbe des prairies vendue à moins de 100 km de la ferme. Soucieux d'aller encore plus loin dans cette démarche vertueuse, l'exploitation s'est engagée dans un projet dit de Keyline Design qui vise à **améliorer la circulation de l'eau** en tenant compte notamment des courbes de niveau **pour recréer une zone humide. Plusieurs étapes de ce projet ont été engagées** comme le diagnostic écologique du site par Charente Nature et celui du terrain qui ont permis la réalisation des premiers travaux afin de retrouver une meilleure circulation de l'eau sur la parcelle.

RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2022-2023**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**11 764 €**

### EPLEFPA<sup>1</sup> Amboise – Lycée agricole à Amboise (37) :

Mise en place et sensibilisation à l'agroécologie

#### Plantation du verger avec les élèves de Bac Pro et BTS

Le lycée Agricole d'Amboise, qui compte, une exploitation viticole de 22 ha, regroupant 100 élèves sur des formations agricoles, est engagé dans une démarche d'agriculture biologique. **Le projet de l'établissement, soutenu par le Fonds SEA, est d'installer, dans le temps, des pratiques agroécologiques qui serviront de supports pédagogiques pour les élèves.** Une des premières actions menées dans ce cadre a été la plantation d'un verger avec les élèves de Bac Pro et BTS.



RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2021-2024**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**31 910 €**

<sup>1</sup> Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole

### Les Jardins de l'Aubreçay, Saint-Xandre (17) :

Préservation des ressources en eau et la protection de la biodiversité

#### Mise en place des premières expérimentations et lancement de la production maraîchère

Créé en juin 2021, **Les Jardins de l'Aubreçay**, exploitation en agriculture biologique, a répondu à l'appel à projet du Fonds SEA pour engager des aménagements complémentaires visant la préservation des ressources en eau et la protection de la biodiversité. Plusieurs ont vu le jour en 2022 : mise en place des premières expérimentations telles que la **station météo** pour optimiser l'utilisation des ressources en eau et le recours aux traitements ; **implantation de nichoirs d'oiseaux** pour protéger les récoltes fruitières ; **lancement de la production maraîchère et de la vente directe** ; **accueil sur la ferme de deux salariés** ESAT (Établissement et service d'aide par le travail).

RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2022-2026**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**25 000 €**

### La Ferme Deux Bouts, Libourne (33) :

Un chantier d'insertion de maraîchage agroforestier en agriculture biologique

#### Accueil de 16 salariés en insertion et augmentation de la production

Créée en décembre 2017, l'association Deux Bouts aide les personnes en situation de précarité à se réinsérer. Elle a lancé son exploitation maraîchère fin 2021 suite à l'obtention de l'agrément pour son Atelier Chantier d'Insertion pour 6 équivalent temps plein. L'objectif d'accueillir 16 salariés en insertion a été atteint en 2022. La Ferme Deux Bouts a aussi étendu sa surface de production en agriculture biologique avec 2 hectares de culture plein champs et 500 m<sup>2</sup> sous serre.

RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2022-2023**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**30 000 €**

### La Noyeraie des Deux Vallées, Villiers le Roux (16) :

Soutien au développement de la production de semences d'herbacées sauvages et locales, sous contrat

#### Début des partenariats avec des agricultures locales

Avec la mise en place de partenariats, notamment avec deux céréaliers charentais et un arboriculteur, pour une surface totale de mise en culture de 6 hectares, le projet de La Noyeraie des Deux Vallées est entré dans sa phase concrète. Pour rappel, son objectif était d'**engager une production innovante et expérimentale de semences de plantes sauvages et locales** dont la production serait commercialisée via Semence Nature tout en développant des contrats de mise en culture avec des acteurs agricoles pour répondre au cahier des charges strict « Végétal Local ». Intérêts : **ramener de la biodiversité dans les exploitations agricoles et enrichir les paysages sur les départements concernés.**



RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2021-2026**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**31 500 €**

## Axe 2 - L'accélération du développement local d'une filière maraîchère biologique, durable et solidaire

Objectifs : répondre à une demande croissante en produits maraîchers issus d'une agriculture biologique et locale, tout en ciblant des actions collectives portées à l'échelle des territoires.

### La P'tite Ferme, Saint-Morillon et Léognan (33) : Du champ à l'assiette, favoriser l'insertion par l'activité économique

#### Mise en culture de nouvelles parcelles maraîchères en agriculture biologique

La P'tite Ferme, atelier et chantier d'insertion dans le maraîchage biologique a vu le jour en 2015 autour de Bordeaux afin de répondre aux besoins de fournir en produits bio et locaux son client principal Les P'tits Cageots (également entreprise d'insertion dont l'activité porte sur la distribution en circuit court de paniers bio et fermiers de produits locaux). Pour répondre à ces besoins d'approvisionnement, La P'tite Ferme s'appuie sur deux sites d'exploitation : 1,5 ha à Saint-Morillon et 18 ha à Léognan. **Face à la demande grandissante de produits bio, La P'tite Ferme a souhaité conforter et sécuriser les approvisionnements avec la mise en culture en 2022 de nouvelles parcelles dans une dimension plus inclusive via un partenariat avec la Table de Cana.** A terme, l'objectif est d'arriver à une production de 10 tonnes par an et accueillir 10 personnes dans le cadre du chantier d'insertion. L'association d'insertion La Table de Cana interviendra en aval, avec la création d'une légumerie permettant de fournir les collectivités et de développer de nouvelles prestations pour son activité traiteur.

RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2022-2023**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**45 000 €**

### La Géo-Ferme, Saint-Simeux Mosnac (16) : Création d'un atelier mutualisé de production de plants

#### Démarrage de la production et ouverture d'un lieu de restauration

Le projet de la Géo-ferme, porté par un maraîcher en agriculture biologique, répondait à un double objectif : mettre en place, avec d'autres maraîchers, un atelier mutualisé de production de plants et optimiser la production grâce à une mécanisation légère via des outils mutualisés. **Ce projet est entré dans sa phase concrète avec : le lancement de l'atelier de production des plants** en collaboration avec deux autres maraîchers indépendants, dans le cadre d'un investissement et d'un accompagnement sur les pratiques agronomiques mutualisés ; **l'accueil des familles sur les potagers pédagogiques et l'ouverture d'un lieu de restauration à la ferme.**

RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2022-2024**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**48 000 €**



### Axe 3 - Le soutien à la recherche et à l'expérimentation pour relocaliser la filière protéine végétale

Objectifs : retrouver une gestion durable de l'azote et des émissions de gaz à effet de serre sur les exploitations d'élevage. Réduire l'impact carbone de l'activité lié au transport tout en s'assurant d'une meilleure maîtrise de la qualité de l'alimentation animale. Une démarche qui vise l'autonomie protéique à l'échelle d'un territoire tout en menant les éleveurs vers plus de stabilité économique.

#### Maison de l'Agriculture Biologique, Puymoyen (16) : Relocaliser la filière protéines végétales bio en Charente

##### Début des essais et premières analyses des récoltes

Association qui réunit professionnels et consommateurs pour développer les projets bio sur le territoire, la Maison de l'Agriculture Biologique en Charente (MAB16) s'est donnée comme objectif d'approfondir l'étude réalisée en 2021 concernant les opportunités de structurer la filière protéines végétales à l'échelle du département. Dans le cadre de ce projet, le Fonds SEA intervient en soutien à l'étude de faisabilité sur la culture du soja bio en conditions sèches et irriguées. Les implantations des essais et les premières analyses ont eu lieu en 2022.

RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2022-2024**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**28 000 €**

#### Cultivons la Bio-Diversité en Poitou-Charentes : Aider à l'autonomie des agriculteurs en semences protéiques

##### Lancement de l'étude autour de l'autonomie protéique territoriale

Créée en 2009, l'association Cultivons la Bio-Diversité (CBD) en Poitou-Charentes, qui compte 350 adhérents, a vu le jour dans l'optique d'accompagner les jardiniers et les agriculteurs à être autonomes vis-à-vis des semences en multipliant et diffusant celles dites paysannes (semences récoltées, sélectionnées et échangées librement par les agriculteurs ou jardiniers). Dans l'objectif d'améliorer l'autonomie protéique territoriale l'association vient de lancer son projet d'étude (à l'origine de la demande de soutien du Fonds SEA) qui s'appuie sur deux grands volets. Le premier, **l'autonomie en semences fourragères, autour de la luzerne et du trèfle violet**, riches en protéines, avec la constitution d'un groupe d'agriculteurs référents accompagné par l'association. Et le second, **l'intérêt agroéconomique du maïs de sélection paysanne**, associé à d'autres cultures comme le féverole, comparé au maïs de variétés commerciales.

RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2022-2026**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**50 000 €**

#### Les Fermes de Chassagne, Villefagnan (16) : Relocaliser la filière protéines végétales

##### L'accompagnement technique et soutien financier

Les producteurs membres du groupement peuvent à présent bénéficier d'un accompagnement technique pour favoriser la réintroduction des légumineuses dans les itinéraires techniques des fermes. Par ailleurs, afin d'inciter les producteurs et sécuriser les mises en culture, une revalorisation de prix d'achat a également été mise en place. "Les Fermes de Chassagne" devrait embaucher par la suite un technicien pour ainsi pérenniser l'action.

RÉALISATION  
DU PROJET :  
**2022-2024**

SOUTIEN  
FONDS SEA :  
**50 000 €**



## 4 APPEL À PROJETS 2023 : LE FONDS SEA RENFORCE SON SOUTIEN À LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

### Lancement de la deuxième édition de l'appel à projets « Soutenir l'agriculture locale et durable »

Le Fonds SEA souhaite renforcer son soutien à la transition agro écologique et solidaire sur les territoires concernés par la LGV SEA et lance ainsi la deuxième édition de l'appel à projets « **Soutenir l'agriculture locale et durable** ». Doté d'un **budget de 800 000 euros**, cet appel à projet s'inscrit dans la continuité de l'édition n°1 et se décline à travers trois axes d'intervention :

- la performance environnementale des exploitations agricoles,
- le développement local et solidaire des filières maraîchères et légumineuses pour l'alimentation humaine,
- la recherche et l'expérimentation pour relocaliser la filière protéines végétales.

#### LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS

**AVRIL À  
JUILLET 2023**

#### SÉLECTION DES LAURÉATS

**NOVEMBRE  
2023**

Plus d'information sur

<https://www.lisea.fr/fonds-sea-pour-la-transition-des-territoires/>

#### CONTACT

Lise Besnas-Dauchet

[fonds-sea@lisea.fr](mailto:fonds-sea@lisea.fr)

**LISEA**, Concessionnaire de la LGV SEA, 61-64 quai de Paludate - 33088 Bordeaux Cedex  
**Directrice de la publication** : Lise Besnas-Dauchet, Responsable RSE et fonds de dotation.  
**Rédactrice en chef** : Lise Besnas-Dauchet, Responsable RSE et fonds de dotation.  
**Conception, rédaction & réalisation** : Lise Besnas-Dauchet, Philippe Quintard, Julia Brumelot.  
**Crédit photo** : LISEA, Vinci Concessions, INAE, Odéys, Entraïdes et Solidarité, Le SAS.